Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 035-213500960-20260321-DEL26005-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Châteaugiron

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ
MAIRIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 17/03/2026

Date d'affichage : 17/03/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 19
- quorum : 10
- présents : 19
- représentés : 0
- votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars à 10h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Danielle MENARD

Etaient présents (19) : Jean-Marc MAILLARD, Magali BUDOR, Joël AKA, Aurélie BERTIER, Joseph BOUVIER, Delphine DESILLE, Eric BRUNCHER, Céline DESRUES, Jean-Yves ESNAULT, Céline ECHAROUX, Roland GAUTIER, Catherine LEGRAND, Michel JEULAND, Marion LOISEAU, Eric PIROT, Annie MARQUET, Henry SOUVESTRE, Danielle MENARD, Gilles THOMAS

Étaient excusés (0) :

Mme Célines DESRUES a été élue secrétaire de séance.

DEL26005 – Election du maire délégué

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le Maire délégué est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci après :

Premier tour de scrutin :
Nombre de bulletins : 19
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 19
Majorité absolue : 10
A obtenu :
- M. Joseph BOUVIER, 19 (dix neuf) voix.

M Joseph BOUVIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire délégué de Chaumeré.

Pour extrait conforme, le registre dûment signé.

Le maire,
Jean Marc MAILLARD,

La secrétaire de séance,
Céline DESRUES,